

même où nous eumes le bonheur de faire au Roi & à l'Etat un nouveau sacrifice de nos vies. Elle paroît dans le tems, que le Roi d'Espagne récompense par une promotion nombreuse & sa marine & ses troupes. On la met en vigueur à Cadix, chez nos alliés : devant qui ? devant la face des nations assemblées, lorsqu'on ouvre une campagne. Nous seuls enfin, nous sommes punis, quand tous les militaires sont récompensés. Nous tous ensemble, nous vous prions, Monsieur le comte, avec l'ardeur que donne une ambition honnête, & la confiance que nous inspirent votre mérite & votre façon de penser sur nous, de présenter à Mr. le comte d'Estaing nos services, notre zèle, & notre soumission aux volontés du Roi. Nous le supplions d'employer en notre faveur son crédit auprès du Souverain, de changer la forme de service qui nous place après les capitaines d'équipage, de daigner se rappeler que nous avons combattu, & que nous allons combattre sous lui. De quel genre que soit le service qu'on veut établir à bord des vaisseaux, nous nous sentons également propres pour tous ; & nous jurons de l'exécuter avec tout le zèle, toute l'activité, toute la subordination, qu'on doit attendre de jeunes gentilshommes françois, à la mer depuis sept années, accoutumés à combattre sous des chefs comme vous.

A Cadix, le 20 Janvier 1783.

(Signé par les enseignes de vaisseau.)

M^r. de la Motte - Piquet ne s'est pas contenté de présenter cette lettre à M^r. le comte d'Estaing : il a de plus écrit à M^r. le marquis de Castries, ministre de la marine, une lettre très-pressante, & lui a témoigné combien ce nouveau règlement lui paroît contraire au bien du service & de l'Etat.